



1. INTRODUCTION

Ce rapport permet de répondre aux exigences de la *Loi sur l'instruction publique*. L'article 82 mentionne l'obligation d'adopter et de transmettre un rapport annuel faisant état des activités de la dernière année à la Commission Scolaire.

Le Conseil d'établissement occupe une place importante dans la vie scolaire, étant saisi de divers dossiers qui ont un impact sur les élèves et leurs parents.

2 ORGANISATION DE L'ECOLE

2.1 Clientèle

346 élèves sont actuellement inscrits à l'école (56 au préscolaire, 234 au primaire et 56 en adaptation scolaire).

2.2 Membres

Représentants des parents : Jean-Luc Fortin (président), Marie-Chantale Lord (vice-présidente), Amélie Desruisseaux-Talbot (trésorière), Alice Nadia Munyanshongore, Jean-Sébastien Lemieux

Représentants du personnel enseignant : Catherine Laforest et David Smith

Représentante du personnel de soutien : Doris Hardy

Représentante du personnel du service de garde : Nathalie Dumont

Représentante du personnel professionnel : Julie Bédard

2.3 Réunions du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement s'est réuni à sept reprises au cours de l'année.

20 septembre 2016	Séance ordinaire
18 novembre 2016	Séance ordinaire
13 décembre 2016	Séance ordinaire
31 janvier 2017	Séance ordinaire
11 avril 2017	Séance ordinaire
9 mai 2017	Séance ordinaire
6 juin 2017	Séance ordinaire

2.4 Faits saillants 2016-2017

- Activités du CE :
 - Adoption du budget de l'école ;
 - Approbation pour les sondages pour les sorties éducatives ;
 - Approbation des règles du service de garde ;
 - Approbation des activités du service de garde ;
 - Approbation de l'offre de services des activités du RSEQ ;
 - Approbation pour la vente de chandails de basketball ;
 - Approbation pour la reconduction de la campagne de tirelires d'Halloween ;
 - Approbation des sorties des élèves en francisation ;
 - Approbation du budget du service de garde ;
 - Adoption du budget du Conseil d'établissement ;
 - Consultation portant sur le document des critères inscriptions des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2017-2018 ;
 - Consultation portant sur le document de la liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte ;
 - Consultation portant sur le document du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020 et prévisions de clientèle ;
 - Consultation du document portant sur le cadre des Services éducatifs 2017-2018 ;
 - Approbation des règles de répartition pour la mesure 30170 ;

- Approbation du sondage pour le trottibus ;
- Approbation de la grille-matières 2017-2018 ;
- Approbation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation ;
- Approbation du service de photo scolaire ;
- Approbation des règles relatives aux contributions financières payées par les parents en 2017-2018 ;
- Approbation de l'entrée progressive pour les élèves qui fréquenteront le préscolaire en 2017-2018 ;
- Approbation pour l'utilisation des locaux par le camp Kéno pour l'été 2017 ;
- Approbation pour l'implantation du trottibus ;
- Approbation pour l'offre de EDEN Canada;
- Approbation pour l'horaire du service de garde pour 2017-2018 ;
- Approbation des partenariats avec les fournisseurs pour l'achat du matériel scolaire ;
- Approbation pour l'utilisation des montants résiduels du budget du Conseil d'établissement ;
- Approbation des listes de matériel scolaire 2017-2018 ;
- Approbation du contrat du service traiteur pour l'année 2017-2018 ;
- Approbation du document d'information générale du service de garde ;
- Approbation des listes de matériel scolaire.

3 Conclusion

Cette deuxième année pour l'école Saint-Mathieu en tant qu'école distincte nous a permis de vivre pleinement le projet éducatif déployé en 2015 et mis à jour cette année; les axes et orientations ont été documentés par un état des réalisations sous forme de bilans.

Une fois de plus, l'Organisme de participation des parents a été actif cette année ; plusieurs sujets y ont été discutés, notamment l'organisation d'une conférence avec l'auteur Akos Verboczy portant sur le multiculturalisme. L'OPP s'est également penché sur d'autres projets : le *Trottibus* (six parcours mis en place en mai !) et la *Bourse d'initiative parentale*.

L'année 2016-2017 fut mouvementée. Il est impossible de passer outre les événements extrêmement tragiques du 29 janvier. L'attentat à la Grande Mosquée de Québec nous a tous profondément touchés et continuera de nous hanter pour les années à venir; nous avons pris davantage conscience – si ce n'était pas déjà fait - que la communauté musulmane occupe une place à part entière dans notre société. Avec stupeur, nous avons réalisé que nous connaissons tous des victimes de cette horrible tragédie, directement ou d'une manière très proche.

À Saint-Mathieu, plusieurs jeunes ont été affectés, particulièrement par la perte d'un membre de leur famille ou l'hospitalisation d'un parent depuis plusieurs mois. Inévitablement, une prise de conscience collective s'en est suivie et nous en sommes arrivés aux mêmes conclusions : devant une telle horreur, nous ne pouvons que répondre : oui à l'ouverture au monde et non à l'intolérance ; oui à la diversité des cultures et non au nombrilisme.

Comment peut-on être insensibles à cette simple réalité : les élèves de Saint-Mathieu nous arrivent de tous les coins du monde et c'est ce qui fait sa grande richesse : la culture - et non pas « les cultures », puisque nous vivons nous ensemble est véritablement au cœur de la vie de notre école.

Au cœur de cette tourmente, beaucoup d'acteurs se sont illustrés ; je parle bien évidemment de l'équipe-école qui s'est immédiatement mobilisée : direction, personnel professionnel, enseignants, personnel de soutien ; il ne faut pas aussi oublier les jeunes qui ont soutenu leurs collègues et les parents qui ont également apporté leur aide. Nous avons également reçu du soutien de la part de la Commission scolaire et cela a été évidemment très apprécié. Alors que nous sortons de cette épreuve, malgré l'adversité, nous n'oublierons pas tout ce qui a été accompli et la résilience dont nous avons fait preuve.

Je complète cette sixième année en tant que membre du Conseil d'établissement ; force est de constater que St-Mathieu est une école vivante où tous se côtoient dans une grande harmonie. L'élève, qu'il soit au secteur régulier ou en groupe d'adaptation, bénéficie de services d'une grande qualité.

Le dévouement de l'ensemble du personnel, son implication constante dans la vie de l'école, de même que leur présence active sont tous des facteurs qui contribuent au succès de notre établissement. Je tiens à souligner le très grand leadership dont a fait preuve l'équipe de direction, tout au long de l'année et particulièrement lors de l'événement mentionné précédemment, composée de mesdames Geneviève Bussièrès et Josée Simard, les efforts soutenus du personnel enseignant, de l'équipe de soutien et du service de garde qui veillent quotidiennement et sans relâche au bien-être des élèves, et bien entendu l'apport très important des parents.

Une fois de plus, je souhaite remercier tous les comités, groupes et autres assemblées impliqués dans la réussite de notre école, que ce soit à l'école ou à l'extérieur. Merci à tous pour le temps investi ! Finalement je tiens à remercier personnellement tous les membres du Conseil d'établissement pour leur contribution essentielle au bon fonctionnement de l'école tout au long de cette année; le grand respect des opinions et le climat agréable ont facilité les travaux.

Jean-Luc Fortin
Président sortant